



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

L'assemblée générale de Koutammarikou s'est tenue le samedi 8 mai 2010, en présence des 18 adhérents suivants, à jour de leur cotisation : *Marie Huet* (Trésorière), *Jean-Philippe Quai* (vice-président), *Philippe Huet* (Président), *Serge Szymaneck* (Secrétaire), *Caroline Quai*, *Françoise Bordet*, *Xavier Bordet*, *Sylvie Blanchet*, *Claire Le Gall*, *Pierre Bonnet*, *Marie-Hélène Bobeas*, *Bernard Bobeas*, *Christine Briffaud*, *Philippe Briffaud*, *Liliane Huet*, *François Huet*, *Madeleine Lambert*, *Antoine Lambert*.

### **RAPPORT MORAL**

Marie Huet, trésorière, ouvre la séance et remercie tous les adhérents présents.

#### **Koutammarikou ici :**

Le nombre d'adhérents à Koutammarikou a augmenté de manière significative entre fin 2009 et début 2010. Nous étions 8 début 2008, près de 70 à la fin de l'année 2009 (et un peu plus de 80 le 8/5/2010). C'est une bonne nouvelle et la preuve de la bonne santé et du dynamisme de l'association.

Depuis 2009, Koutammarikou est déclaré "d'Intérêt Général" auprès de la Préfecture de Vendée. Cela signifie que les adhésions et les dons sont en partie déductibles des impôts. Pour simplifier, si une personne donne 100, la déduction des impôts est de 66, dans la limite de 20% du revenu imposable. Marie Huet remercie Serge Szymaneck et Xavier Bordet qui se sont occupé de ce dossier.

Le partenariat avec le semencier Kokopelli a été reconduit en 2009 : plus de 200 sachets de graines de toutes sortes ont été emportés au Bénin. Sur place, c'est Emmanuel N'Tcha, le jardinier, qui gère le stock pour le jardin potager, pour les jardins pédagogiques mis en place dans les écoles et il en distribue quelques sachets à d'autres jardiniers.

La Fondation des éditions de Terran va renouveler son partenariat (un dossier de demande d'aide a été envoyé). Elle nous avait alloué 1500 € en 2008, et Koutammarikou devrait normalement bénéficier de 500 € par an sur 3 ans à compter de cette année. Cette somme sera consacrée au projet "Jardin des Plantes".

En 2009, Stéphanie Blanchoud, adhérente de Bruxelles, a organisé avec son compagnon Jean-François Assis, un concert au profit de Koutammarikou. Le concert a eu lieu début octobre 2009 à Bruxelles. Plusieurs adhérents se sont déplacés de France pour l'occasion, et la salle comptait environ 400 personnes. Cela a été un vrai succès et Stéphanie a reversé en tout 1300 € à l'association. Isabelle, une élève cinéaste de L'IFFCAM, a pu y présenter en public le très joli clip qu'elle avait réalisé à Natitingou sur l'association, en janvier 2009.

Par ailleurs, Stéphanie Blanchoud a financé le site Internet de Koutammarikou ([www.koutammarikou.com](http://www.koutammarikou.com)), et elle prend en charge chaque année, au titre de sa cotisation, le paiement de l'hébergement du site. Question : comment faire évoluer et vivre le site de l'association ? **Toutes les propositions et les bonnes volontés sont les bienvenues...**

Laurie Desray, non adhérente à l'association, a organisé dans le cadre de ses études universitaires à Béziers, un concert au profit de Koutammarikou. Elle doit nous reverser une certaine somme d'argent dans le courant de l'année. En outre, c'est Laurie qui a créé le logo de l'association.

Christine et Philippe Briffaud, qui sont venus au Bénin cette année, ont tourné des images vidéo et réalisent un film sur l'association. Avant la fin de l'année 2010, chaque adhérent recevra en cadeau un DVD du film. M.M. Antoine Lambert et Xavier Bordet se proposent de graver les DVD.

Le partenariat avec l'école primaire de Champagné-les-Marais, en Vendée, fonctionne très bien. Marie Huet a fait plusieurs interventions dans le courant de l'année 2009, et a organisé dans l'école une petite exposition sur le Bénin et les Sombas. Sylvie Blanchet, institutrice (et adhérente), a travaillé avec ses élèves afin de leur faire connaître l'ethnie Somba. Des échanges de dessins et de films ont eu lieu entre l'école de Champagné et celle de Ditawan. Le partenariat se poursuivra en 2010/2011.

### **Koutammarikou là-bas :**

Pour les adhérents à l'association qui souhaitent se rendre au Bénin, il y a désormais la possibilité de loger chez Julien Bacri, à Natitingou. Sous réserve des disponibilités, qui sont grandes, la maison compte pour les visiteurs deux chambres avec chacune un lit de 140, une douche africaine, un WC dans la cour, un réfrigérateur, une télévision. Le tarif, pour les adhérents, en demi-pension (boissons non comprises) est de 10 € par jour pour une personne, 15 € pour un couple. Début 2010, 7 adhérents sont venus en Pays sombas.

L'APEEK, l'association que nous soutenons au Bénin (voir les statuts), possède désormais un compte bancaire à Natitingou, sur lequel nous faisons les virements. L'APEEK a été déclarée au Journal Officiel Béninois en 2009. Julien Bacri a fait deux voyages à Porto-Novo, la capitale, pour mener à bien cette déclaration.

N° du récépissé de déclaration d'association: 2008 N°6/049/P-STCCD-DCDI-ASSOC du 7 juillet 2008, publié au Journal Officiel le 1er août 2009, aux pages 563 et 564.

**Les tatas-sombas :** le projet lancé en 2009 avec Alphonse, au village de Tagayé est un succès. Alphonse reçoit désormais des visiteurs dans son "tata d'hôte" et tout le matériel financé par Koutammarikou est toujours en place (vaisselle, matelas, etc.). La douche fonctionne. Cette année, nous finançons une pancarte en tôle, qui sera fixée au bord de la route (environ 50 €). Dessus, il y aura écrit :

VILLAGE DE TAGAYE - VISITEZ LE TATA D'ALPHONSE - REPAS ET HEBERGEMENT

(Il y a aussi une flèche qui indique le sentier à prendre, et le logo de l'APEEK).

Tout est aussi OK au Vieux Tata, dans le village de Matthias. Le partenariat et la restauration du Vieux Tata ont permis de relancer les danses traditionnelles dans le village. Les jeunes doivent même participer à un festival de danses Sombas. Nous avons également donné un petit coup de main pour aider à la restauration de l'enduit du Vieux Tata (10 €).

**Les jardins :** les adhérents à l'association vont recevoir pour information le contrat de travail d'Emmanuel N'Tcha, désormais salarié de l'APEEK, grâce au financement de Koutammarikou. Emmanuel est engagé à mi-temps pour travailler sur le projet de Jardin des Plantes, les jardins pédagogiques, les micro-crédits, le secrétariat de l'APEEK. Quant au jardin potager, Emmanuel reverse 20 % des revenus à l'association.

L'année 2009 a été difficile pour Emmanuel et le jardin : saison des pluies tardive, et grosses inondations vers la fin novembre, époque où il avait déjà fait ses semis. Résultat : presque tout avait été emporté. Emmanuel a relevé les manches et, fin janvier 2010, le jardin avait retrouvé une allure normale. Les travaux de construction de la cabane du jardin (8m x 4m) ont débuté en début d'année et doivent être terminés actuellement. Elle servira à stocker les outils, les semences, les récoltes et à abriter un aide-jardinier éventuel.

Un concours a été lancé entre les jardins pédagogiques de Ditawan et de Korimbéné (voir plus loin). Les enfants et les instituteurs ont édifié des palissades, bêché, etc. Les deux écoles ont reçu les mêmes sachets de graines et l'école ayant réalisé le plus beau jardin aura un beau cadeau (**à trouver ! Si vous avez des idées**).

**Les micro-crédits :** trois micro-crédits à 0 % d'intérêts et de 75 € chacun ont été attribués. Qui en a bénéficié ? Pour l'instant, ce sont des proches de l'APEEK : Florence, couturière, est la femme d'Emmanuel. Elle a pu acheter une nouvelle machine à coudre pour son apprentie. La maman de Rosa (la nouvelle compagne de Julien) est fabricante de galettes d'arachides qu'elle vend sur le marché. Avec l'argent, elle a pu acheter du stock au moment où le cours des arachides était au plus bas. Idem pour la compagne d'Alexis (demi-frère de Julien), qui a pu acheter du maïs.

Ce sont en quelque sorte des "tests", qui vont permettre de voir comment ces micro-crédits sont gérés, comment se font les remboursements. Si tout va bien, on continue et on développe, sinon, on arrête !

**Actions diverses :** en 2009, nous avons financé le forage d'une pompe dans un village somba très éloigné : Koubérépou, où l'on accède uniquement à pied ou en "mobylette". Nous avons également financé un autre forage, non loin de Tagayé et nous avons fait réparer la pompe de Ditawan. L'ensemble de ces actions a coûté 600 €.

**Les écoles :** ce sont les actions les plus importantes menées par Koutammarikou au Bénin.

Cette année, Patrick et Mado Jardin, adhérents depuis le début, ont apporté avec eux 5 gros sacs de voyage pleins : de quoi habiller tous les enfants de Ditawan. 90 gamins et gamines ont été vêtus de haut en bas. L'école a aussi reçu, de la part de l'association ou d'adhérents, du matériel scolaire, des livres, des jeux, des ballons, des maillots pour faire des équipes de football, etc. Sur place, nous avons financé les cahiers d'activité (normalement distribué par l'Etat, mais mis à l'écart par des gens indécents...). Nous avons également financé la réparation de la pompe, mais tout le village a participé en donnant "un peu, un peu" : 11 euros ont été récoltés par la responsable de l'association des femmes.

Pour ce qui concerne la construction de la nouvelle école, et d'après le dernier appel téléphonique de Julien en France – début mai 2010 -, les travaux auraient repris (à suivre).

Sinon, la cantine fonctionne tous les jours et le financement 2009 permet d'assurer les repas quotidiens jusqu'à la fin de l'année scolaire, fin juin.

Cette année, les parents d'élèves et familles de Ditawan vont participer pour la première fois à l'approvisionnement de la cantine : ils vont donner 3 kg de grains (maïs, sorgo, etc.) par enfant scolarisé. Du coup, cela doit nous permettre de financer une nouvelle cantine, à Korimbéné, à partir de septembre 2010. Cette école se situe à 4 Km de Ditawan, sur la piste menant à Natitingou. Rosa, la compagne de Julien, est institutrice dans ce village, ce qui facilite les choses. Nous allons débiter par 2 repas par semaine et voir pour la suite, selon le montant de l'argent que nous allons recevoir cette année en dons et adhésions (il y a 120 élèves à Korimbéné).

Rappel : une cantine scolaire pour une centaine d'enfants avec un repas par jour (5 par semaine) coûte environ entre 1500 et 2000 euros pour une année scolaire.

Ce partenariat avec Korimbéné est intéressant et important car cette école reçoit les enfants de Ditawan qui quittent le CE 2 pour aller vers le CM 1. En fait, l'école de Korimbéné se trouve sur le même territoire que Ditawan et l'autorité du chef du village de Ditawan couvre aussi Korimbéné.

A Ditawan, le concours du kaki (uniforme) le plus propre fonctionne bien.

Le partenariat entre l'école de Champagné-les-Marais et celle de Ditawan va se poursuivre, avec des échanges de travaux, etc.

Projets avec des villages sombas, abandonnés pour diverses raisons : école de Tédonté (nous avons fait un don l'an dernier, mais du matériel a disparu en cours de route...). Ecole de Koubérépou (idem, et un ballon de foot neuf a disparu).

Projet à développer : partenariat avec l'école de Tagayé (le village d'Alphonse). Il se trouve que Djamilla, institutrice à Ditawan il y a deux ans, vit désormais avec l'instituteur de Tagayé. Ceci va sans doute nous permettre de mettre sur pied un partenariat avec cette école où Julien était autrefois instituteur, et où Marie et Philippe l'ont rencontré pour la première fois.

**Après quelques demandes et précisions par des adhérents, il est procédé au vote concernant le rapport moral. Sans vote contre, ni abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 27 personnes présentes ou représentées (18 personnes présentes – 9 pouvoirs).**



## RAPPORT FINANCIER

Ce rapport est présenté par Marie HUET. Les éléments synthétiques figurent dans le tableau ci-dessous.

Argent sur le livret A au 31/12/2008	=	1015,00 €
Reste sur le compte au 31/12/2008	=	168,82 €

<b><u>Adhésions et dons 2009</u></b>	=	<b>6206 €</b>
<b>TOTAL</b>	=	<b>7389,82 €</b>

### **VIREMENTS FAITS AU BÉNIN EN 2009**

Virement effectué le 28 mai 2009	=	1600 €
Virement effectué le 2 septembre 2009	=	400 €
<u>Virement effectué le 20 octobre</u>	=	<u>600 €</u>
<b>TOTAL</b>	=	<b>2600 €</b>

Argent liquide emporté au Bénin en décembre 2009	=	2500 €
Frais de virements : 17,06 € x 3	=	51,18 €
Frais bancaires	=	54,91 €
<u>Petit matériel, impression documents, matériel scolaire (ballons, pompes, etc.)</u>	=	<u>448,20 €</u>
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	=	<b>5654,29 €</b>

Argent sur le livret A au 31/12/2009	=	537,48 €
<u>Reste sur le compte au 31/12/2009</u>	=	<u>292,81 €</u>
<b>TOTAL</b>	=	<b>830,29 €</b>

### **Synthèse**

Dépenses	=	5654,29 €
Reste sur les comptes	=	830,29 €
Dons et adhésion versés en 2010 mais comptabilisés dans les adhésion 2009	=	600 €
Provisions Koutammarikou en espèces	=	305 €
<b>TOTAL</b>	=	<b>7389.58 €</b>

Tous ces éléments sont mis au vote des adhérents. Sans vote contre, ni abstention, le rapport financier adopté à l'unanimité des 27 personnes présentes ou représentées (18 personnes présentes – 9 pouvoirs).

Montant de la cotisation : le président propose que pour l'année 2010 le montant de la cotisation soit fixé à 50 euros pour une personne et à 80 euros pour un couple. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des 27 adhérents présents ou représentés (18 présents – 9 pouvoirs).

**DEPENSES VERIFIEES POUR LES VIREMENTS 2009**

**VIREMENT DE KOUTAMMARIKOU : 2600 EUROS = 1 703 000 Fcfa**

Essence	:	1350	16/04/09
Essence	:	1500	20/3/09
Essence	:	3300	10/5/09
Essence	:	4500	20/5/09
Essence	:	2000	29/5/09
1 fourche	:	5800	4/6/09
Forage Gaston	:	50 000	4/6/09
Ecole Tédonté	:	50 000	6/06/09
Forage Koubérépou	:	250 000	13/6/09
Essence	:	1800	13/6/09
Essence	:	2500	30/6/09
Achat Terrain	:	600 000	10/6/09
Relevé topographique	:	65 000	12/6/09
Internet et copies	:	2000	17/0/09
Essence	:	4500	17/7/09
Internet	:	1000	21/7/09
Photocopies	:	1170	4/8/09
Papier	:	1600	25/8/09
CANTINE : Maïs + voyage	:	222 000	22/9/09
Huile + sel	:	21000	22/9/09
Essence	:	4950	9/10/09
CANTINE : haricots	:	12500	13/10/09
Essence	:	3300	12/11/09
Déplacement JULIEN	:	47000	15/11/09
Déplacement JULIEN	:	27300	15/11/09
Journal Officiel béninois	:	75700	17/11/09
Internet	:	2200	19/11/09
Pare-feu	:	4500	22/11/09
Essence	:	1800	5/12/09
Enveloppe	:	1800	10/12/09
Scotch	:	800	12/12/09
Photocopies	:	880	28/12/09
Photocopies	:	2600	28/12/09

**TOTAL : 1 476 350 FCFA**

Resté compte APEEK au 1<sup>er</sup> janvier 2010 : 226 650

**TOTAL : 1 703 000 Fcfa**

**DEPENSES SUR LE LIQUIDE 2009 (2500 € = 1 637 500 FCFA)**

Micro-crédits	:	165 000 Fcfa (pas de facture : prêts en liquide)
Réparation pompe de Ditawan	:	100 000 Fcfa (viré sur le compte APEEK – pas de facture au 10/03/2009)
Cabane du jardin	:	235 000 Fcfa (pas de facture : maçon somba)
Panneau Alphonse	:	35 000 Fcfa (viré sur le compte APEEK – pas de facture au 10/03/2009)
Outils jardin	:	5 500 Fcfa (facture)
Cantine de Ditawan	:	110 000 Fcfa (maïs : pas de facture)
Essence	:	92 289 Fcfa (factures)
Murs du jardin	:	75 000 Fcfa (viré sur le compte APEEK – pas de facture au 10/03/2009)
Bus Philippe	:	7 000 Fcfa (facture)
Téléphone	:	5 000 Fcfa (facture)
Repas Koutammarikou-Ditawan	:	76 875 Fcfa (facture)
Repas APEEK (Bourgogne)	:	65 200 Fcfa (facture)
Déplacement Grand Popo-Julien	:	95 000 Fcfa (pas de facture)
Cantine de Ditawan	:	176 000 Fcfa (facture APEEK – achat sur Ditawan)
Appareil photo numérique	:	100 000 Fcfa (perdu la facture – relevé de banque Marie)
Cantine de Ditawan	:	145 000 Fcfa (facture APEEK)
Jardin Berecingou (matériel)	:	100 000 Fcfa (facture APEEK)
Achats fruits et divers (cantine)	:	30 500 Fcfa (facture APEEK)

**TOTAL : 1 618 364 FCFA**



## **PERSPECTIVES 2010/2011**

### **Les écoles**

Objectif le plus important pour Koutammarikou :

- Pérenniser la cantine de l'école de Ditawan et lancer la cantine scolaire de Korimbéné.
- Puis, au coup par coup, et selon les finances de l'association, soutenir l'éducation dans ces écoles en apportant du matériel scolaire, pédagogique (cartes de géographie, dictionnaires, affiches, boussoles, loupes, microscopes, horloges...). Quant aux cahiers, crayons et autres craies, il vaut mieux les acheter sur place.

Idée : soutenir par des parrainages quelques élèves de l'école de Ditawan et tenter de les mener jusqu'au brevet des collèges. Sachant que la plupart des enfants sombas quittent la scolarité au CM 2.

- Développer les actions avec d'autres écoles.

*Les adhérents qui sont venus au Bénin, en Pays somba, peuvent faire d'autres suggestions en connaissance de cause.*

### **Le jardin**

- Pérenniser le salaire d'Emmanuel selon les résultats et les finances de Koutammarikou.
- Financer des poteaux en béton pour délimiter correctement et visiblement l'ensemble du jardin (près de deux hectares).
- Financer la construction du mur de soutien dans le jardin potager, afin d'éviter le lessivement des terres lors des crues.
- Financement des pancartes du Jardin des Plantes
- Création d'un document d'informations sur "Le Jardin des Plantes"
- Compléter éventuellement le matériel de jardin.

### **Micro-crédits**

- Pérenniser les micro-crédits selon les résultats et en fonction du bien-fondé des demandes.

### **Les tatas-sombas**

- Comme l'an dernier, les sommes allouées à la restauration des tatas-sombas ne seront pas prioritaires pour l'année 2010/2011. Mais nous pouvons engager des aides ponctuelles avec de petites sommes (environ 20 à 30 euros pour chaque projet).
- Réfléchir au classement éventuel des tatas sombas béninois au Patrimoine mondial de l'Humanité, comme il a été fait au Togo.
- Encourager l'École de Danses Traditionnelles Sombas créée par Matthias à Dikouan (là où est le Vieux Tata).

**Questions diverses : aucune nouvelle question n'a été formulée. En conséquence, le président clôt l'assemblée générale à 17 h 30.**